

2023-6917

2024-01-05

|



Restrain Technique

Liquide

Régulateur de croissance des plantes

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : Éthanol dénaturé.....90,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS



DANGER - IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 34151
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 25 L – VRAC

Titulaire d'homologation :
Restrain Company Ltd. (adresse au Royaume-Uni)
Rue Floods Ferry
Doddington, March, Royaume-Uni PE15 0UW
+44 (0)173 337 2526

Restrain Netherlands BV (adresse aux Pays-Bas)
Minervum 7030, 4817 ZL Breda, Pays-Bas

Représentant au Canada :
N2 Compliance Ltd.
108 Anse Wycliffe, P.O. Case 425
Victoria Harbour (Ontario)
Canada L0K 2A0
519-837-0629

TABLE DES MATIÈRES

SÉCURITÉ ET MANUTENTION	3
MISES EN GARDE.....	3
ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION.....	3
PREMIERS SOINS	3
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	4
MODE D'EMPLOI	4
ENTREPOSAGE	4
ÉLIMINATION	5
AVIS À L'UTILISATEUR	5

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

INFLAMMABLE – Liquide inflammable. Garder loin de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Défense de fumer.

Prendre des mesures préventives contre les décharges d'électricité statique.

Éviter de respirer les fumées.

Irritant sévère pour les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux.

Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, et/ou une combinaison en Tyvek, des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes et des chaussures lorsqu'on manipule Restraine Technique.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver.

L'utilisateur doit :

- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Retirer immédiatement les vêtements s'ils sont contaminés. Se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit.
- Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.
- Le plus rapidement possible, se laver à fond puis mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none"> • Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En case de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
E cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication, la formulation ou le reconditionnement d'un régulateur de croissance des plantes homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture humaine ou animale, des semences ou des engrais. Entreposer dans un endroit frais, sec, verrouillé et bien aéré, sans drain de sol.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.